

# L'Info-parents

## Bonne rentrée scolaire 2019-2020

Numéro - 1 - 2019-09-04

Déjà le retour en classe! L'année scolaire 2019-2020 est déjà à notre porte, et elle s'annonce belle et productive. Je profite de cette occasion pour vous remercier de votre précieuse collaboration et de votre engagement dans la réussite scolaire de votre enfant.

À tous, élèves, parents et personnel de l'école, je vous souhaite une très belle année scolaire 2019-2020.

### 1. Portrait de l'école

Voici, pour votre information, le portrait de l'école pour l'année scolaire 2019-2020 :

Degré		Nombre d'élèves	Nombre de groupes
Préscolaire 4 ans		12	1
Préscolaire 5 ans		37	2
1 <sup>er</sup> cycle :	1 <sup>re</sup> année	18	1
	1 <sup>re</sup> / 2 <sup>e</sup> année	20	1
	2 <sup>e</sup> année	22	1
2 <sup>e</sup> cycle :	3 <sup>e</sup> année	23	1
	4 <sup>e</sup> année	20	1
3 <sup>e</sup> cycle :	5 <sup>e</sup> année	26	1
	6 <sup>e</sup> année	26	1

### 2. Calendrier de septembre

16 septembre : journée pédagogique fixe. Le service de garde est ouvert, votre enfant doit **obligatoirement** être inscrit.

### 3. Assemblée générale des parents

L'assemblée générale des parents a eu lieu le mardi 3 septembre dernier. Madame Anne-Chantal Fauteux a été élue au comité de parents et monsieur Sébastien Bouchard a accepté d'être le substitut. Monsieur Bouchard, Madame Guillemette, Monsieur Robidas, Monsieur Lanthier et Madame Déry sont nos parents élus du conseil d'établissement. Merci à Madame Desmarais et Madame Maheux d'avoir accepté de siéger comme parents substitués au besoin.

### 4. Portail « Édu-groupe »

Nous vous rappelons que cette année, vous aurez accès au bulletin de votre enfant via le portail. Les communications vous seront envoyées par courrier électronique. Veuillez informer le secrétariat de tout changement.

### 5. Règles de vie de l'école

Parmi les documents remis en début d'année scolaire, nous vous demandons de prendre connaissance de l'agenda de votre enfant. Nous vous invitons à lire attentivement les règles de conduite de la page 14 à 21. Vous devrez signer vous et votre enfant la feuille verte intitulée « **Engagement** » dans l'agenda **et la retourner à l'école**.

### 6. Tenue vestimentaire

Nous vous invitons à consulter l'agenda de votre enfant à la page 10 et nous comptons sur votre bonne collaboration pour qu'il soit respecté.

## 7. Réponses à vos questions

Vous trouverez plusieurs réponses à vos questions en prenant connaissance de la section « Renseignements généraux », qui débute à la page 5 de l'agenda de votre enfant.

## 8. Sécurité des élèves

Nous sollicitons votre bonne collaboration afin d'assurer le maximum de sécurité à nos élèves. Nous en faisons notre priorité et comptons sur la vigilance de tous lors des allées et venues aux abords de l'école.

**À cet effet, nous tenons à vous rappeler les règles suivantes :**

**Piétons** : Il y a un brigadier adulte et une traverse pour piétons à l'angle de la 8<sup>e</sup> avenue et de la 22<sup>e</sup> rue ainsi qu'à l'angle de la 4<sup>e</sup> avenue et de la 24<sup>e</sup> rue ainsi qu'au coin de la 22<sup>e</sup> rue et de la 4<sup>e</sup> avenue. Nous insistons fortement pour que tous les élèves qui voyagent à pied et qui traversent ces intersections empruntent ces dernières.



**Automobiles** : Pour le service de garde, certains conducteurs stationnent leur véhicule sur la piste cyclable devant l'école et cela crée des situations où la sécurité des élèves et des autres automobilistes est en jeu. **IL EST DONC INTERDIT DE SE STATIONNER SUR LA 8<sup>E</sup> AVENUE JUSQU'AU 31 OCTOBRE. Les enfants sont petits, il faut donc penser pour eux!**



La sécurité des écoliers de l'école St-Paul-Apôtre doit être une préoccupation constante pour tous! **Pour des motifs de sécurité**, il peut se présenter à l'école, en trottinette, en souliers à roulettes et en planche à roulettes, mais dès qu'il entre dans la cour, il doit l'avoir dans ses mains. Si votre enfant circule à bicyclette, des supports sont prévus à l'avant de l'école.

**Merci de votre compréhension et de votre collaboration. Et surtout, soyons prudents!**

## 9. Horaire de l'école et surveillance sur la cour

Voici un rappel des heures de classe de l'école :

<b>Préscolaire 4 ans / 5 ans</b> :	A.M.	8 h 10 à 10 h 32
	P.M.	12 h 55 à 15 h 15
<b>Primaire</b> :	A.M.	8 h 10 à 11 h 30
	P.M.	12 h 55 à 15 h 15



L'an passé, nous avons constaté qu'il y a eu beaucoup de retards. Veuillez noter que les cloches sonnent pour l'entrée cinq minutes avant l'horaire officiel des **cours**. Donc, sonnerie à 8 h 05 le matin et 12 h 50 le midi. Veuillez prendre note qu'après 8 h 10 et 12 h 55, les portes donnant sur la cour seront fermées. Vous devrez donc passer par la porte principale et vous présenter au secrétariat.

**Il est très important d'être ponctuel et d'éviter les retards.**

**N.B. Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons :**

- ◆ d'envoyer les enfants à l'école à compter de 8:00 A.M. et de 12:45 P.M.;
- ◆ de conserver tous les objets personnels à la maison;
- ◆ d'exiger que votre enfant quitte la cour de l'école dès la fin des classes et de **TOUJOURS** se présenter à la maison pour y déposer son sac.

## 10. Visite à l'école

**Il est très important de toujours prendre rendez-vous avec l'enseignant (e) ou la direction avant de vous présenter à l'école.** Nous ne permettons pas aux parents d'aller dans les classes sans rendez-vous ou de s'adresser aux enseignants pendant leurs surveillances dans la cour. Vous devez **TOUJOURS** vous présenter au secrétariat, vous comprendrez que le va-et-vient dans l'école doit être réduit à son minimum afin de ne pas déranger les élèves dans leurs apprentissages. S'il s'agit d'une situation d'urgence, vous devez demander l'enseignante par le biais du secrétariat et cela en dehors des heures de classe. Merci de votre collaboration!

### 11. Calendrier scolaire

Veillez prendre note qu'il y a plusieurs dates importantes qui figurent au verso du calendrier scolaire.

### 12. Photo scolaire

La photo scolaire aura lieu le **MERCREDI** 9 octobre prochain.

### 13. Collations et lait-école

Veillez prendre note qu'il n'y aura des collations offertes par le service de garde cette année. Vous serez informés lorsqu'elles débiteront. Il y aura également des berlingots qui seront servis aux élèves à certains moments de l'année.

### 14. Salon mon école, mon avenir

Le salon mon école, mon avenir est une belle opportunité de découvrir les écoles secondaires de la Commission scolaire de la Capitale. Ce salon aura lieu le 6 octobre prochain à l'école la Camaradière de 9 h 00 à 15 h 00.

### 15. Info-Lettre

Encore plus d'informations pour vous.

La commission scolaire a créé un « Info-Lettre » qui paraîtra chaque mois de l'année scolaire. Il est possible de s'y inscrire à partir du lien suivant : [www.cs.capitale.qc.ca](http://www.cs.capitale.qc.ca) .

### 16. Page web et page Facebook

Voici un lien vous permettant d'accéder la page web de l'école : [www.cscapitale-ecole-st-paul-apotre.ca](http://www.cscapitale-ecole-st-paul-apotre.ca) . Pour la page Facebook, recherchez école Saint-Paul-Apôtre et abonnez-vous à nos publications.

### 17. Conseil d'établissement

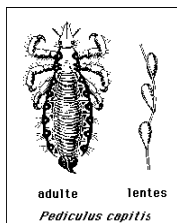
La première rencontre de CÉ est prévue le 23 septembre à 18 h 30.

### 18. Maison de la famille de Québec

La maison de la famille débutera ses ateliers dès septembre. Vous pouvez communiquer avec eux pour vous inscrire au 418-529-0263 ou pour tout autre besoin.

### 19. Facture internet

Prendre note que le numéro de référence internet-école et service de garde sont différents. Il est donc très important d'entrer **le numéro de référence internet qui figure au haut de la facture** lors de votre paiement « école » car cela pourrait causer un impact majeur sur le budget. Merci de votre collaboration.



## Une rentrée scolaire sans poux

Se débarrasser des poux de tête est parfois... un casse-tête. Une vérification fréquente des cheveux est la clé pour prévenir ce problème. Sans oublier que le peigne fin est un précieux partenaire pour éliminer une partie des lentes et des poux adultes. Les poux ne sautent pas et ne volent pas non plus. Ils se transmettent par contact direct (cheveux à cheveux) ou par l'intermédiaire d'objets comme chapeau, foulard, brosse, literie contaminée, etc.

Il est faux de croire qu'il existe des produits sur le marché qui préviennent l'apparition de la pédiculose. Ne vous laissez pas prendre par la publicité. Ceux-ci ne servent qu'à vous faire dépenser de l'argent puisqu'ils ne sont pas efficaces et peuvent diminuer l'efficacité du traitement de pédiculose recommandé spécialement pour éliminer ces bestioles indésirables.

Si toutefois vous trouvez des poux dans la tête de votre enfant, vous devez en aviser la secrétaire, retirer votre enfant de l'école et faire un traitement contre la pédiculose le plus rapidement possible. Ce geste est très important pour en éviter l'épidémie! Prenez note que la secrétaire de l'école m'informerait de votre situation. De mon côté, je communiquerai avec vous pour faire une évaluation et prendre le temps nécessaire pour bien vous informer sur les actions à poser.

## À retenir

**Les poux ne sont pas liés à un manque d'hygiène corporelle, de malpropreté puisque tout le monde peut, un jour, en attraper.**

*Chantale Poirier*, directrice